

DON DU SANG

Donnez votre sang avec l'association Don de Sang Bénévole de Pelissanne, Aurons, La Barben.

Inscription : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Avec 1 don de sang, vous pouvez sauver 3 vies !!!

Dates des prochaines collectes :

- Vendredi 12 Mars de 15h à 19h30 Collation « gastronome »
- Vendredi 12 Avril de 15h à 19h30 Collation de pâques
- Vendredi 12 Juin de 15h à 19h30 Collation « gastronome »

INFOS PRATIQUES

Gendarmerie : 17 ou 04 90 42 92 22	Fuites / Urgences - H2O : 04 91 00 67 00 - ASS : 04 83 06 70 09
Pompiers : 18 ou 112 ou 04 90 17 54 70	EDF : Dépannage électricité : 09 726 750 13
Samu (médecin de garde) : 15	Groupe des Eaux De Marseille : 09 69 39 40 50
Centre antipoison : 04 91 75 25 25	Déchetterie : 04 90 55 11 52
Hôpital de Salon : 04 90 44 91 44	GTO Mécanique et Carrosserie La Barben : 04 90 55 11 99
Fourrières animales SCPAL : 04 90 73 08 24	Fourrière automobile : 04 90 17 04 00
Refuge SPA : 04 90 42 20 77	

MAIRIE DE LA BARBEN

1 place Forbin – 13330 LA BARBEN
TEL : 04 90 55 18 89

Horaires ouverture de la Mairie :
Lundi, Mercredi et jeudi : de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mardi et Vendredi de 8h00 à 12h00

Pour toute demande de cas de force majeure sur la commune de La Barben :
Intervention urgente et importante (intempérie, décès, accident, etc...)
Heures d'astreintes : du vendredi 17h00 au lundi 8h00 et les jours fériés.
Numéro d'Astreinte : 06 47 86 79 11

Mail : accueil@labarben.fr Internet : www.labarben.fr Facebook : ville de la barben

Vous êtes artisan, commerçant, vous avez une activité, une association ou une entreprise sur notre commune.
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez une rubrique de présentation dans Source & Rivières
Contact : Accueil Mairie 04 90 55 18 89

Rédaction : Mairie La Barben - Ne pas jeter sur la voie publique



Entre Source & Rivières

BULETIN D'INFORMATION COMMUNALE
LA BARBEN – FEVRIER 2021

- EDITO DU MAIRE – page 1
- LA BARBEN DANS SON QUOTIDIEN – page 2
- RETOUR SUR LA FIN DE L'ANNEE 2020 – page 3
- ENVIRONNEMENT ET HISTOIRE – page 4
- ACTUELLEMENT A LA BARBEN – page 5
- BIENTOT A LA BARBEN – page 5
- LES BARBENAIS SE PRESENTENT – page 6 et 7
- AGENDA – page 8
- INFOS PRATIQUES – page 8
- INFORMATIONS SOCIALES – ENCART

ÉDITO DU MAIRE

Barbenaises, Barbenais,

Une année se termine, une nouvelle débute avec l'espoir que nous donne la vaccination contre la Covid19. Les moments de vie, les échanges sociaux, les réunions partagées reviendront avec le temps : c'est un engagement que nous avons pris avec vous, nous le respecterons dès que la crise sanitaire sera résolue. L'optimisme et la solidarité nous accompagnent dans chacune de nos prises de décision, nous avons de beaux projets à mener ensemble.

Le manque de réunions publiques, que nous souhaitons effectuer afin de vous informer et d'échanger avec vous, fait que nous n'avons pas eu la possibilité de vous faire participer à l'étude des projets et aux prises de décisions que nous avons à prendre, ce n'est que partie remise.

Nous allons y remédier par la publication de fiches informatives sur les divers dossiers et projets. Nos actes et nos mots nous font.

2021 année d'espoir où la détermination et l'union sont notre motivation.

Je me suis engagé pour vous, vous m'avez fait confiance, je ne change pas ma ligne de conduite. Je ne dérogerai pas à mes convictions, avec vous et pour vous.

Tout est perfectible, l'individu s'inscrit dans l'ensemble avec son libre arbitre, sa personnalité et ses choix. Tous ensemble nous écrivons notre avenir.

Franck SANTOS
Maire de LA BARBEN



Illustration de Maxime Mangot

*Avec toute mon Amitié
Abe Santos Franck SANTOS*

ACHAT DE LA TOULOUBRE

La commune de La Barben a fait l'acquisition de l'hôtel-restaurant La Touloubre, le 21 décembre 2020 pour un montant de 650 000€ subventionné à hauteur de 60%. A la suite de cet achat, un bail commercial a été signé avec Eric Cardona restaurateur du pays salonnais. Des travaux à la charge du repreneur ont débuté en vue d'une ouverture début été 2021. Ce nouvel établissement sera dans la continuité des restaurants qui l'ont précédé avec une carte de qualité.



DEVOIR DE MEMOIRE

Un Barbenais féru d'histoire et tout particulièrement de la Grande Guerre a écrit un petit fascicule répertoriant le nom de tous les habitants du village ayant été mobilisés pendant la période 14/18. Il cite tous ceux qui sont morts à la guerre et aussi tous ceux qui sont revenus blessés et parfois sont décédés des suites de leurs blessures. Ce travail de mémoire est à saluer et nous remercions Serge Salel de l'avoir effectué. Ceux qui voudraient avoir un exemplaire de ce fascicule peuvent se faire connaître en mairie où une copie leur sera remise gratuitement.



CIRCULATION ROUTIERE

La vitesse excessive sur les routes de notre village est un problème que nous connaissons et pour lequel nous agissons. Pour les routes communales sur lesquelles nous avons compétence, un arrêté vient d'être pris pour limiter la vitesse dans l'agglomération à 30 kms/heure. De plus en début d'année la signalisation va être renforcée par la pose de différents panneaux (partageons la route, virage dangereux, sortie de véhicule...)

Pour les routes départementales, nous avons rencontré la Direction Départementale des Routes pour trouver une solution adaptée. A ce jour ces services ne relèvent aucune problématique de dangerosité sur notre réseau routier...

Notre village est d'une part un lieu de passage, d'autre part le nombre d'habitants donc de véhicules a augmenté sans amélioration conséquente des infrastructures routières.

De ce fait de nombreuses voitures y circulent sur des routes plutôt étroites. Il appartient à chacun de nous d'adapter sa conduite et de respecter la signalisation mise en place. Notre comportement au volant sera le garant de la sécurité de tous ceux qui empruntent nos routes et tout particulièrement de nos enfants. Néanmoins, compte tenu des demandes réitérées des habitants du village nous alertant sur la dangerosité des routes nous allons faire intervenir un cabinet conseil afin d'étudier les diverses solutions permettant d'aménager et de sécuriser les diverses routes.

LE CLUB ASTRO

Promouvoir l'astronomie en pays salonnais est la volonté de cette association barbenaise Très dynamique sur la région le club compte à ce jour une dizaine d'adhérents. Cette association est une des activités délocalisées de la MJC de Salon de Provence. Ce club exerce sur le site de la Carraire (salle Alain Ruault) et aux alentours ; plusieurs ateliers y sont proposés pour admirer les constellations et les étoiles. Il est vrai que la voute céleste de notre village est propice à l'observation astronomique.



Le club possède plusieurs télescopes de différents diamètres à disposition des adhérents et propose des soirées d'observation à thème (planètes, galaxie, amas d'étoiles, soleil), des conférences ludiques sont aussi proposées. Le club œuvre pour la diffusion de la culture scientifique et technique.

A bientôt de vous avoir parmi nous.

Mail : mgourlia@yahoo.com /

Tel : 06 40 17 44 83 / 06 40 17 44 83

PECHE PRIVEE DE LA BARBEN

Forte de 50 adhérents la société privée de pêche de La Barben participe activement à la protection de la nature en effectuant notamment des opérations de nettoyage des berges.

Dans une volonté de préserver les ressources naturelles de nos rivières, le nombre de cartes distribuées est volontairement limité ; priorité est donnée aux Barbenais.

Florent Abel - Président



LE CHATEAU DE LA BARBEN PREPARE L'OUVERTURE DU ROCHER MISTRAL POUR LE MOIS DE JUIN

Chers Barbenais,

Le Rocher Mistral accueillera ses premiers visiteurs en juin prochain. Ce site extraordinaire sera un lieu de rayonnement de la culture, des traditions et du folklore de la Provence. Un lieu de fierté pour tous les provençaux et plus particulièrement pour les barbenais.

Plusieurs dizaines de personnes sont mobilisées chaque jour au château de La Barben. Toutes s'attellent à redonner une nouvelle vie au plus vieux château de Provence qui souffrait d'un manque d'entretien devenu dangereux pour sa survie. Ces travaux lui permettront de se dresser sans faillir sur son rocher pendant les 150 prochaines années !

Dès son ouverture, le Rocher Mistral proposera 4 spectacles à l'intérieur du château et 1 spectacle nocturne dans les jardins à la française. Un marché provençal mettra l'artisanat de notre région à l'honneur et un restaurant sera ouvert dans les anciennes écuries du château.

Nous savons qu'il demeure pour certains barbenais quelques craintes sur les nuisances que pourraient provoquer le futur parc provençal. Elles sont évidemment parfaitement légitimes. Le Rocher Mistral s'inscrit sur un site qui accueille déjà 300 000 visiteurs par an grâce au zoo, une fierté de la commune. Cette saison, les véhicules pourront stationner sur l'actuel parking du château ou dans le pré, aménagé provisoirement pour l'occasion, situé en face de l'ancien potager. Dès 2022, le parking sera installé le long de la RD572 (route de St Cannat). Il sera aménagé sur le même modèle que celui du zoo. Le Rocher Mistral s'engage par ailleurs à respecter le recueillement de ceux qui assisteront à la messe mensuelle ou à des obsèques à la chapelle. Il s'engage aussi à proposer son aide pour permettre aux riverains de stationner sans encombre le jour de ces cérémonies en mettant à disposition une partie de son terrain.

Pour répondre à toutes vos questions, nous avons créé une page Facebook d'information pour les barbenais « Le château et les barbenais – les infos ». Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous proposerons, quartier par quartier, une visite du château et une présentation complète du Rocher Mistral.

A bientôt !

L'équipe du Rocher Mistral.



ASA

L'association des arrosants de La Barben est une association syndicale autorisée, établissement public soumis à la tutelle du Préfet. Son but est l'irrigation gravitaire des terres par 3 branches : la source d'Adane, le Vabre, la Rabaillette.

Ces ressources naturelles sont tributaires des aléas climatiques ce qui explique les variations de débit (sécheresse/pluie). L'eau est coupée de novembre à mars pour éviter tout débordement en cas de fortes pluies et pour permettre de nettoyer et curer les ruisseaux d'arrosage.

Les adhérents règlent une cotisation annuelle de 38.50 € de 0 à 5000 m2 et de 76.50 € pour l'hectare. C'est le trésor public qui assure les fonctions de comptable et exécute les recettes et les dépenses.

Les travaux effectués au cours des deux dernières années

- ❖ Création, bétonnage des martelières, mise en place d'échelles limnimétriques et courbes de tarage
- ❖ Nettoyage de ruisseaux sur le réseau principal : manuel et mécanique
- ❖ Hydrocurage au chemin des Avens, route du Château, chemin du Commandant

Lors de l'AG qui s'est tenue le 14/01/2021, il a été rendu hommage à Arlette Agusti récemment décédée, membre actif et dévoué au sein du bureau de l'association pendant de nombreuses années.

5 nouveaux membres intègrent le bureau de l'ASA, Magali Martinet est réélue à la présidence.

Pour joindre l'association : asalabarben@yahoo.fr

L'ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA BARBEN ET SES ENVIRONS

L'Association Bien vivre à La Barben et ses environs a été fondée en juillet 2020. Forte d'une centaine d'adhérents, elle souhaite préserver l'environnement (eaux, sols, air, faune, flore) et le patrimoine de notre belle commune (château, église, paysages).

Elle envisage aussi de participer, avec le plus grand nombre et indépendamment de toutes influences politiques, aux évolutions économiques douces, sources d'emplois pérennes, soutenables du point de vue patrimonial et environnemental, respectueuses de la qualité de vie des habitants et de l'âme de notre village.

Comme vous, et avec vous, nous voulons faire en sorte que dans les décennies à venir nos enfants et tous les habitants de La Barben puissent continuer à bénéficier de cet écrin de nature, de patrimoine et de paix.

C'est ce qui nous rend très vigilants sur l'avenir. Si vous partagez nos ambitions, n'hésitez pas à nous rejoindre !

MAIL : bienvivrealabarben@gmail.com / TEL : 06 68 85 99 14

LE ZOO

Notre village est connu dans toute la région et au-delà pour son zoo. Cet établissement est fermé depuis plusieurs mois. Les recettes de ce grand parc animalier étant constituées quasi exclusivement par le droit d'entrée des visiteurs, cette fermeture n'est pas sans poser des problèmes importants. Il faut savoir que les charges mensuelles de cette structure sont de l'ordre de 300 000€.

Actuellement une demande de réouverture appuyée par la municipalité est en cours d'étude auprès des services préfectoraux. Nous espérons que le zoo va pouvoir ouvrir ses portes au plus vite pour la plus grande joie des petits et des grands. Le zoo met cette période à profit pour construire un super enclos et se préparer à recevoir très bientôt de nouveaux pensionnaires : les chiens des buissons. Cette espèce originaire d'Amérique du Sud et d'Amérique Centrale est encadrée par un programme d'élevage européen. De plus le zoo innove et propose une boutique en ligne. Si vous voulez faire des petits cadeaux conçus le plus souvent à partir de matériaux recyclés, vous y trouverez votre bonheur et participerez ainsi aux nombreuses actions en faveur des enfants du monde entier et des animaux soutenues par le zoo.

Boutique en ligne : <https://www.zoolabarben.com/boutique-en-ligne>.



ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons que le ramassage des ordures ménagères sur la commune s'effectue :

- Les mardis et samedis matin pour les ordures ménagères ordinaires (poubelle grise)
- Le jeudi matin pour les cartons et emballages (poubelle jaune)

Les conteneurs doivent être déposés la veille de la collecte et rentrés dans vos propriétés.

Trop de poubelles restent au bord de la route et entraînent un risque d'accident sans parler des nuisances consécutives à l'éparpillement des débris par le vent ou les animaux dans la nature. Nous comptons sur la participation de chacun pour que cette situation ne perdure pas.

ELAGAGE

Un programme d'élagage des platanes de la commune a été arrêté.

Le coût de ces travaux étant élevé, la taille des arbres s'effectuera sur plusieurs mois et ne pourra être effective qu'après la montée de sève. Priorité est donnée aux platanes présentant un risque d'accident.

LE PUIS DE MADAME

La municipalité est liée dans le cadre du développement de l'agro-sylvo-pastoralisme par des conventions avec des bergers. Très bientôt les moutons vont rejoindre notre belle colline ; ils sont gardés par des « Patous » ; ces gros chiens assurent la protection du troupeau et chassent tout ce qui pourrait présenter un risque potentiel pour les moutons.

Les promeneurs ayant des chiens doivent être très attentifs à garder ces derniers en laisse et à ne pas trop s'approcher des troupeaux.

Partageons notre colline.



MA RUE EN FLEURS

La municipalité souhaite vous proposer une opération de soutien à la protection de la biodiversité. De nombreuses études scientifiques montrent l'importance des insectes pollinisateurs dans notre écosystème, c'est pourquoi nous avons choisi une entreprise marseillaise qui fabrique et distribue des bombes à fleurs qui seraient des alliées idéales pour ce genre d'opérations. Pour cela, il suffit de déposer votre capsule végétale au sol, et c'est tout... en quelques semaines, vous obtenez une effervescence de fleurs sauvages et locales, un régal pour les abeilles et pour les yeux des Barbenais.



Le jardin pédagogique de l'école.

Commencé l'année dernière à l'initiative de Mr Boulanger enseignant de la classe de CP CE1, il va reprendre du service après le confinement. Avec l'aide de parents d'élèves et des services municipaux le terrain potager a été préparé pour les plantations futures. Les élèves vont pouvoir expérimenter et étudier le cycle de vie des plantes de la graine à l'assiette. Un projet d'aménagement paysager plus vaste est à l'étude avec la plantation d'arbres fruitiers, de haies pour se protéger du vent et recréer tout un écosystème. La classe de CE2 CM1 CM2 de Madame Nicolas quant à elle prépare son entrée dans la gestion d'une aire éducative terrestre. En faisant appel à différents partenaires tels que l'ONF, les Sapeurs-Pompiers ou l'association Chemin Faisant. Les élèves vont avoir la responsabilité de la gestion d'un terrain communal d'un hectare environ pour comprendre les enjeux de la sauvegarde des espèces protégées.

Nous espérons que ce sens des responsabilités puisse susciter des vocations ou tout du moins une prise de conscience de l'importance de la biodiversité.

PRISE DE COMMANDEMENT A LA CASERNE DES POMPIERS

Le 12 décembre 2020, le lieutenant Debû Guillaume a pris le commandement du centre d'incendie et de secours de Pelissanne, en présence de nombreuses autorités civiles. A cette occasion, la médaille de la ville de La Barben lui a été remise par Franck Santos en remerciement des actions menées au profit de la commune.



LES ECLAIRAGES DE NOEL

Le 11 décembre le Père Noël est venu lancer les illuminations de Noël sur la place du village. Il est arrivé en calèche, et sa présence a réjoui les nombreux enfants présents qui ont pu lui remettre leur lettre. Les enfants et leurs parents se sont vus distribuer des papillotes et des mandarines. Les parents d'élèves de leur côté ont proposé à la vente chocolat chaud et gâteaux maison. Un beau moment de plaisir pour tous
PS : chaque enfant a reçu une réponse personnalisée à sa lettre.



LE PERE NOEL VIENT A LA BARBEN

Les enfants de l'école ont eu la joie de voir le Père Noël venir leur rendre visite dans la cour de l'école le vendredi 18 décembre. Il est arrivé accompagné de poneys joliment harnachés et de deux lutins. Chaque enfant a reçu un sachet de friandises et un livre, histoire d'allier gourmandise et plaisir de lire...

CONCOURS D'ILLUMINATION

Un concours d'illuminations des maisons et jardins a été organisé par la municipalité. Toutes ces décorations scintillantes ont apporté de la gaieté dans notre village, nous félicitons les personnes qui ont eu la gentillesse de participer et qui ont fait preuve d'imagination !

Nous avons le plaisir de vous donner les résultats de ce concours :

- ★ Lucie Rago : prix d'excellence pour l'ingéniosité et le développement durable
- ★ Fanny Simon : prix de la sensibilité et de la féerie de Noël
- ★ Gislaine Tur : prix de l'élégance des éclairages
- ★ Serge et Nathalie Salel : prix de la maîtrise technique des illuminations
- ★ Chantal Gonzales : prix de la simplicité et de la tradition

Pour chacun des prix la municipalité offre 2 repas dans un restaurant du village, dès que cela sera possible.



COLIS DE NOËL

Compte tenu du contexte sanitaire il n'a pas été possible cette année de réunir les personnes du bel âge pour des repas ou des sorties.



Aussi nos anciens ont eu le plaisir de recevoir un colis exceptionnel à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce colis composé de produits locaux a été confectionné avec l'aide de la cave coopérative de Pelissanne et livré à domicile par l'équipe du CCAS. Nombreux sont ceux qui nous ont fait part de leur plaisir à recevoir ce colis. Espérons que 2021 nous permettra de leur offrir des moments de rencontre et de convivialité.



LE TELETHON BARBENAIS

La commune de LA BARBEN est solidaire et soutient l'AFM-Téléthon dans ses actions. En dépit de la crise sanitaire, les bénévoles ont pu réaliser quelques actions en vue de récolter des fonds.

- vente d'objets de la boutique Téléthon
- page de collecte virtuelle
- braderie de livres d'occasion
- tombola

Les fonds récoltés même s'ils restent modestes sont la preuve de notre implication auprès de l'AFM-Téléthon. Nous pensons déjà au téléthon 2021 et organiserons une nouvelle braderie de livres au printemps.

ACTUELLEMENT A LA BARBEN

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser ; ils doivent se présenter en mairie avec leur carte nationale d'identité valide, le livret de famille et un justificatif de domicile. Il leur sera remis une attestation de recensement qu'il leur sera utile pour certaines démarches administratives.



LA FIBRE

Les travaux de la Fibre ont démarré dans la commune, vous pouvez dès maintenant vous inscrire au programme Orange « Suivez la Fibre » et ainsi être informé de chaque étape du déploiement dans votre commune, jusqu'à votre éligibilité. Vous pouvez désormais souscrire une offre Fibre auprès de votre fournisseur d'accès internet FAI. Les administrés peuvent se rendre sur le site : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

pour connaître leur éligibilité. Ils peuvent également demander à être informés lorsque leur adresse devient éligible si ce n'est pas le cas.

Pour tout renseignement : bernard.jean@labarben.fr

BIENTOT A LA BARBEN

PARC D'ENFANT

Un parc pour enfant va être créé près de l'école avant la fin de l'année. A ce jour la municipalité assistée d'un organisme conseil (le CAUE) finalise ce projet. Ce parc mettra à la disposition des enfants différentes structures de jeu : toboggans, cage écureuil, tables d'échec, table de ping-pong... ainsi que quelques bancs et sera la première réalisation d'un aménagement global du parc du Queirel.

PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Dans un souci de meilleure information des habitants du village un panneau d'information lumineux est en cours d'installation devant la mairie. Nous souhaitons qu'il vous permette d'accéder aux informations essentielles concernant la réglementation, les événements communaux et associatifs. Il permettra aussi la diffusion de vidéos et répercutera les alertes météo.

De plus, une application d'information intégrée à ce système appelée « Intra Muros » vous permettra de recevoir sur votre Smartphone ces diverses informations et vous pourrez aussi y diffuser les messages que vous jugerez utiles pour la vie du village.



ATTENTION TRAVAUX



Des fouilles sont réalisées depuis quelques jours sur les terrains autour du château. Il faut savoir que ces fouilles sont diligentées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives et sont un préalable obligatoire au dépôt du permis d'aménager du Rocher Mistral.

